

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **RAAM, resident abroad asset management Ltd. en liquidation, Pully**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 30.01.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **29.03.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: RAAM, resident abroad asset management Ltd en liquidation, p.a. Francis Kahn, rue du Jeu de l'Arc 15, 1207 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de MMes Gampert & Demierre, notaires
1211 Genève 11

(02139592)